



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
94	93	85

DELIBERATION N° DE_2026_118
<i>Finances - Protocole d'accord transactionnel avec la société ORANGE</i>

Date de la convocation
13 Mai 2026

Date d'affichage
13 Mai 2026

VOTES
EXPRIMES : 82
POUR : 82
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 1
NPPV : 2

Date de transmission de l'acte: 21/05/2026

Date de reception de l'AR: 21/05/2026

080-200070936-DE_2026_118-DE

A G E D I

**Deliberation du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 19 mai 2026

Le dix-neuf mai deux mille vingt-six à 17h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle des Fêtes de la Gaieté à Nouvion, sous la présidence de Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT).

Présents : Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Madame Annie TRAULE (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Paul TORDEUX (CRECY EN PONTHIEU), Madame Myriam LOURDEL (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Michel GAYET (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Michèle SOHET (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Pascal DECLERCQ (GAPENNES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Frédéric ROY (LE TITRE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Pierre COPIN (LONG), Monsieur Francis DAILLY (MACHIEL), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Fabien COCKENPOT (MOUFLERS), Monsieur Bertrand DUFOUR (NAMPONT ST MARTIN), Madame Geneviève DARRAS (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Hélène VENIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Christian HUNAUT (NOYELLES-SUR-

MER), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX), Madame Sc
TOURON (PONT-REMY), Monsieur Michel CREPEL (PONT-REMY), Monsieur Ludovic AVISSE (PONT-LE-GRAND), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE), Madame Agnès BOULONGNE (RUE), Monsieur Yves MANIER (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Dominique DARAS (RUE), Monsieur Eric FITTERER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Gerard DEVILLEPOIX (VRON), Madame Emmanuelle CHEVALLIER (YVRENCH)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Madame Agnès DAILLY (AILLY LE HAUT CLOCHER) représentée par Monsieur Ludovic FIRMIN (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES) représenté par Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Jean Alain DELRUE (CANCHY) représenté par Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY) représentée par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Madame Marie José VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE) représentée par Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Thierry BIZET (PONTHOILE) représenté par Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Laurent SAISON (RUE) représenté par Monsieur Christophe DUFRENOY (RUE), Madame Christine SALLE (RUE) représentée par Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Madame Rebecca HORNOY (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTTHIEU), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Brigitte LEVASTRE (ST RIQUIER) représentée par Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS-LES-YAUCOURT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT) représenté par Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS)

Absent(s) : Madame Nathalie REBILLEAU (BOUFFLERS), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) suppléé par Madame Olivia ROUSSEL (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Laurent DUVAL (LE BOISLE) suppléé par Madame Martine POPULAIRE (LE BOISLE), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG) suppléé par Monsieur Pierre COPIN (LONG), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) suppléé par Monsieur Francis DAILLY (MACHIEL), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Nicolas LEDUC (MESNIL-DOMQUEUR) suppléé par Monsieur Arnaud BRASSART (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Jean SAVE (QUEND), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH)

Excusé(s) : Madame Angélique PARIS BAILLEUL (AGENVILLERS), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY)

Objet de la Délibération : Finances - Protocole d'accord transactionnel avec la société ORANGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le code civil et plus particulièrement son article 2044 ,
Vu la circulaire du 7 septembre 2009 relative au recours à la transaction pour la prévention et le règlement des litiges portant sur l'exécution des contrats de la commande publique ;
Vu la circulaire du 06 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour régler amiablement les conflits ;
Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
Vu la consultation sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande de fourniture de services de communications électroniques menée par le groupement de commande coordonné par Somme Numérique en 2019, auquel la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre était partie prenante ;
Vu l'attribution des lots suivants à la société Orange représentée alors par l'Agence Entreprise Nord de France (établissement secondaire) pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020 avec échéance au 31 décembre 2023 :
1° Téléphonie fixe, RTC, Trunk SIP sur lien dédié, numéros SVA et accès internet autonomes »
3°Téléphonie fixe opérationnelle / Accueil 18/112 du SDIS 80
4° Téléphonie mobile, terminaux accessoires, M2M et MDM
5° Services d'envoi de messages en masse

Considérant que le litige portait sur les conditions et la durée d'application des dispositions de l'article 13 « Echéance du contrat » du CCAP de l'accord cadre, portant poursuite de l'exécution des prestations aux mêmes conditions tarifaires que celles convenues dans l'accord-cadre dans l'attente de la finalisation des opérations de migration des nouveaux opérateurs économiques retenus pour assurer ces prestations à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu l'introduction de la requête de la société Orange formant opposition à l'encontre du titre de recette n°3404 émis par la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre pour la somme de 27 496,40 € TTC et rendu exécutoire le 04 décembre 2024 à des fins de remboursement d'un trop perçu lié aux conditions de mise en œuvre de l'article 13 du CCAP de l'accord cadre susvisé, enregistrée auprès dudit tribunal le 22 janvier 2025 sous le n° d'instance 2025256 ;

Vu la décision de mise en application par la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre de remboursements et de pénalités relatives à des manquements reprochés à la société Orange au cours de l'exécution de l'accord cadre et l'émission des titres de recettes correspondants en date du 23 décembre 2025, à savoir : Titres n°3580, pour un montant de 40.150 € et n°3581 pour un montant de 12 573,60€ ;
Vu la médiation menée sous l'égide de Madame Baratin, sur proposition du tribunal administratif d'Amiens ;

Considérant le protocole transactionnel d'accord ci-annexé résultant de cette médiation,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 82 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention et 2 ne prennent pas part au vote, décide :

- **D'approuver le protocole transactionnel ci-annexé à intervenir avec la société Orange ;**
- **D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à la présente délibération.**

Résultats des votes

Pour : 82

Ludovic FIRMIN

Agnès DAILLY représentée par Ludovic FIRMIN

Claude PATTE représenté par Patrick BOST

Thibault BOURGOIS

Grégory DUFOUR

Xavier BORDET suppléé par Olivia ROUSSEL

Marcel GAMARD

Eric MOUTON

René CAT

Mathieu DOYER
Jean-Alain DELRUE représenté par Stéphane DELEENS
Maurice CREPIN
Annie TRAUILLÉ
Hervé LEVEL
Sébastien HAUTOUBO
Jean Paul TORDEUX
Myriam LOURDEL
Jean Louis LABRY
Olivier GERARD
Maïté BERON
Michel GAYET
Damien BRIET
Isabelle ALEXANDRE représentée par Etienne LEPRINCE
Michèle SOHET
Dominique MIRAMONT
Daniel WALLET
Alain BAILLET
Eric KRAEMER
Marie José VAN RIEK ONGHENA représentée par Alain BAILLET
Pascal DECLERCQ
Jean-Paul PRUVOT
Etienne LEPRINCE
Frédéric NOEL
Stéphane DELEENS
Laurent DUVAL suppléé par Martine POPULAIRE
Philippe EVRARD
Arnaud HORNOY représenté par Philippe EVRARD
Véronique DELORME
Karine DEVISMES
Frédéric ROY
Pascal BOURLO
Jean Marie PECQUET suppléé par Pierre COPIN
Olivier PLEY suppléé par Francis DAILLY
Philippe PARMENT
Antoine BACQUET suppléé par Christophe DAMET
Murielle DULARY
Nicolas LEDUC suppléé par Arnaud BRASSART
Gérard GALLET
Fabien COCKENPOT
Bertrand DUFOUR
Geneviève DARRAS
Maurice FORESTIER
Amandine DELCOURT représentée par Maurice FORESTIER
Hélène VENIER
Christian HUNAUT
Daniel DUBOIS
Thierry BIZET représenté par Francis GOUESBIER
Sophie DUCASTEL
Daniel TOURON
Michel CRESPEL
Ludovic AVISSE
Marc VOLANT
Marie Claire FOURDINIER

Date de transmission de l'acte: 21/05/2026

Date de reception de l'AR: 21/05/2026

080-200070936-DE_2026_118-DE

A G E D I

Patrick BOST
Christophe DUFRENOY
Agnès BOULONGNE
Yves MANIER
Gisèle CAROUGE
Laurent SAISON représenté PAR Christophe DUFRENOY
Christine SALLE représentée par Gisèle CAROUGE
Eric FITTERER
Rebecca HORNOY représentée par Grégory DUFOUR
Francis GOUESBIER
Joël FARCY représenté par Jocelyne Martin
Jocelyne MARTIN
Brigitte LEVASTRE représentée par Mathieu DOYER
Vincent DUBOIS représenté par Jean Louis LABRY
Michel RIQUET
Patricia POUPART
Dominique LECERF
Gerard DEVILLEPOIX
Emmanuelle CHEVALLIER

Contre : 0

Abstention : 1

Jean Charles BOUCART

Ne prennent pas part au vote : 2

Jean-Claude DULYS

Dominique DARAS

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Mathieu DOYER

